



## Règlement

**LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE, SERVICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**, en collaboration avec les bibliothèques du département, organise « **L'ÉCHAPPÉE LECTURE** » qui permet d'élire le livre préféré des jeunes nivernais.

En leur proposant des livres récents, sélectionnés pour leur qualité éditoriale, notre comité de pilotage composé de bibliothécaires et de libraires a pour ambition d'éveiller la curiosité des enfants et de leur faire découvrir la richesse et la grande diversité des lectures qui s'offrent à eux.

Participer à ce prix est également pour les jeunes un moyen de développer leur esprit critique et de les impliquer dans une démarche citoyenne en exprimant leur choix par un vote.

### ARTICLE 1 - LA PARTICIPATION AU PRIX

Ce prix est ouvert à tous et se décline en 5 catégories :

- les petits voyageurs (0 à 4 ans)
- les aventuriers (5-7 ans)
- les explorateurs (8-10 ans)
- les nomades (11-13 ans)
- les baroudeurs (à partir de 14 ans)

Puissent participer : tout.e lecteur.rice individuel.le, toute classe de primaire ou de collège, tout autre groupe ainsi que les adultes intéressés. Chaque lecteur.rice est unique et les tranches d'âges ci-dessous ne sont qu'indicatives, aussi chacun.e (lecteur.rice individuel.le, enseignant.e pour sa classe ou animateur.rice) est libre de s'inscrire dans la catégorie qu'il estime la plus adaptée. Les bibliothécaires peuvent vous présenter les ouvrages pour vous aider dans votre choix.

Les inscriptions doivent se faire auprès de votre bibliothèque, à partir du **15 SEPTEMBRE 2025**.

### ARTICLE 2 - LES SÉRIES

Dans chaque catégorie, 6 ouvrages ont été sélectionnés par le comité de pilotage. Les séries se veulent le reflet de la grande variété de la littérature jeunesse, en réunissant albums, romans, documentaires, bandes dessinées. Ces ouvrages acquis par la Bibliothèque de la Nièvre, les bibliothèques du département et d'autres structures, sont mis à disposition des lecteurs.rices au sein des bibliothèques participantes.

### ARTICLE 3 - LA DÉCOUVERTE DES LIVRES

Un « passeport lecteur » est remis à chaque participant.e lors de son inscription.

Y figurent les résumés des livres de la catégorie choisie.

Afin que le palmarès soit assez représentatif des préférences du plus grand nombre sur l'ensemble de la sélection, il semble important que les participants.es lisent un maximum de livres en compétition dans leur catégorie. Toutefois, cette recommandation ne doit pas empêcher le vote du lecteur.rice qui n'a pas pu tout lire.

### ARTICLE 4 - LE VOTE

Après lecture, petits et grands choisissent leur livre préféré et votent.

En participation individuelle ou dans un groupe, le vote de chacun compte de la même façon :

#### **UN.E LECTEUR.RICE = UN SEUL VOTE POUR UN SEUL LIVRE.**

Les votes seront déposés dans les bibliothèques impérativement avant le **27 MARS 2026**.

Le dépouillement sera effectué par la Bibliothèque départementale.

Les ouvrages ayant recueilli le plus de suffrages seront déclarés lauréats de « L'échappée lecture 2025-2026 ».

Les résultats seront proclamés en **MAI 2026**.